

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°82

Novembre 2007



STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 30 septembre 2007 en hausse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 906,892 milliards au 30 septembre 2007 par rapport à EUR 888,175 milliards au 31 août 2007, soit une hausse de 2,1%.

Le nombre total de personnes employées auprès des établissements de crédit luxembourgeois s'élève à 25.739 au 30 septembre 2007, ce qui représente une hausse de 1.385 unités (+5,7%) sur un an et une progression de 342 unités (+1,3%) par rapport au 30 juin 2007.

Suite à la fusion de **BPU Banca International S.A.** avec UBI Banca International S.A., le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 31 octobre 2007 est à 157 unités.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Diminution de la somme des bilans au 30 septembre 2007, mais évolution positive des résultats des PSF

Suivant les données provisoires établies au 30 septembre 2007, la somme des bilans de l'ensemble des PSF (217 entreprises en activité) se chiffre à EUR 106,942 milliards contre EUR 117,724 milliards au mois précédent (216 entreprises en activité), ce qui équivaut à une baisse de 9,16% sur une période d'un mois, et contre EUR 68,781 milliards au mois de septembre de l'année précédente (195 entreprises en activité), soit une augmentation de 55,48% sur une période d'une année.

La diminution de la somme des bilans entre les mois d'août et de septembre 2007 est attribuable essentiellement à une diminution du volume d'activité auprès de deux acteurs importants, l'un étant actif en matière de prêt de titres et l'autre en tant que professionnel intervenant pour son propre compte. Quant à l'évolution positive de la somme des bilans sur une année, les facteurs explicatifs sont l'accroissement du volume d'activité de l'entité active en matière de prêt de titres ainsi que l'évolution positive du nombre de nouveaux PSF agréés au cours de cette période (+22 entités au cours des douze derniers mois).

Une ventilation de la somme des bilans au 30 septembre 2007 en fonction des différentes catégories de PSF confirme la première position de la catégorie des professionnels effectuant du prêt de titres. Suivent ensuite les professionnels effectuant des opérations de prêt et, en troisième position, les entités pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux.

Le personnel employé auprès des PSF est passé de 10.712 unités au 30 juin 2007 à 11.783 unités au 30 septembre 2007, soit une augmentation de 1.071 unités au cours du troisième trimestre 2007. Cette hausse de l'effectif global est attribuable pour moitié environ aux PSF nouvellement agréés au cours de cette période. Un tiers de la hausse s'explique par les recrutements opérés par les PSF existants, dont notamment certains PSF connexes et plusieurs PSF traditionnels agréés pour assumer diverses tâches dans le domaine des OPC. Le restant s'explique par des transferts de personnel d'autres entités relevant du secteur financier vers des PSF agréés.

Comparé au 30 septembre 2006 avec un effectif de 8.458 unités, l'emploi auprès des PSF a augmenté de 3.325 unités, soit de 39,31%, sur une période de douze mois.

STATISTIQUES

Le résultat net provisoire pour l'ensemble des 217 acteurs financiers en activité à la fin du mois de septembre 2007 s'établit à EUR 532,66 millions contre EUR 338,77 millions au mois de juin 2007 (213 entreprises actives à cette date).

En ventilant le résultat net provisoire par catégorie de PSF au 30 septembre 2007, il apparaît que le groupe des dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (3 entités), en première position, affiche à lui seul un résultat global de EUR 242,1 millions, suivi par le groupe des distributeurs de parts d'OPC (37 entités) dont le résultat se chiffre à cette même date à EUR 126,8 millions.

Sur une période de douze mois, le résultat net provisoire pour l'ensemble des PSF est passé d'EUR 404,23 millions au 30 septembre 2006 (195 entreprises en activité) à EUR 532,66 millions au 30 septembre 2007 (217 entreprises en activité). Cette évolution positive sur une année s'explique notamment par la hausse du résultat global de la catégorie des dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers, des professionnels intervenant pour compte propre et des distributeurs de parts d'OPC. L'augmentation du nombre de PSF agréés au cours de la période sous rubrique (+22), dont plus spécifiquement plusieurs PSF de support, constitue un autre facteur explicatif pour cette évolution.

Répartition des professionnels du secteur financier selon leur statut (au 31 octobre 2007)

Catégorie		Nombre
Entreprises d'investissement		
Commissionnaires	COM	10
Gérants de fortunes	GF	51
Professionnels intervenant pour leur propre compte	PIPC	14
Distributeurs de parts d'OPC	DIST	37
Preneurs ferme	PF	2
Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers	DEP	3
Agents de transfert et de registre	ATR	13
PSF autres que les entreprises d'investissement		
Conseillers en opérations financières	COF	11
Courtiers	COU	8
Teneurs de marché	TM	1
Recouvrement de créances	RECO	1
Professionnels effectuant des opérations de prêt	POP	7
Professionnels effectuant du prêt de titres	PPT	1
Administrateurs de fonds communs d'épargne	AFCE	1
Domiciliataires de sociétés	DOM	55
Agents de communication à la clientèle	ACC	16
Agents administratifs du secteur financier	AA	18
Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier	IT	41
Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés	PCG	8
Professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre	ART. 13	3
Entité pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux	EPT	1
TOTAL *		217

* le même établissement peut être repris dans plusieurs catégories

STATISTIQUES

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément de deux nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, deux nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004.

Les nouvelles entités agréées sont les suivantes :

- HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR;
- STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR.

Le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 159 unités au 13 novembre 2007.

Suite à l'inscription d'ALCEDA STAR S.A., le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'est élevé à 16 unités au 13 novembre 2007 comparé à 11 unités au 31 décembre 2006.

Au 31 octobre 2007, 14 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) ont été inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'est élevé à 12 au 31 octobre 2007.

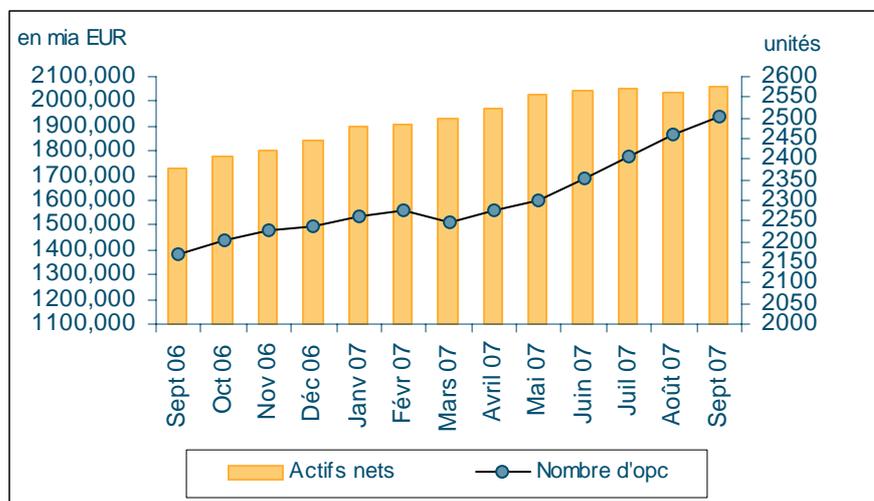
■ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE 2007

I. Situation globale

Au 30 septembre 2007, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.059,144 milliards contre EUR 2.035,294 milliards au 31 août 2007, soit une augmentation de 1,17% par rapport au mois d'août 2007.

Cette augmentation s'explique essentiellement par les hausses de la plupart des marchés financiers.

Au cours du mois de septembre 2007, le désinvestissement net en capital s'est élevé à EUR 0,607 milliards. Par rapport au 31 décembre 2006, l'investissement net en capital s'élève à EUR 153,949 milliards.



STATISTIQUES

Pour le mois de septembre 2007, le secteur fait état d'une augmentation de 11,62% par rapport au 31 décembre 2006 où le patrimoine global net était de EUR 1.844,850 milliards. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en progression de 18,82%.

Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 2.501 par rapport à 2.460 le mois précédent. 1.543 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 9.457 compartiments. En y ajoutant les 958 entités à structure classique, un nombre total de 10.415 unités sont actives sur la place financière.

II. Ventilation des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €

Le tableau ci-dessus montre que les actifs nets des OPC partie II, ainsi que ceux des FIS ont enregistré au cours des trois premiers trimestres de l'année 2007 une croissance continue. Les OPC partie I par contre ont connu un ralentissement de la croissance de leurs actifs nets, s'expliquant principalement par la baisse des marchés financiers.

■ SOCIÉTÉS DE GESTION

Agrément d'une nouvelle société de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La CSSF informe qu'une nouvelle société de gestion a été inscrite sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit de la société StarCapital S.A., exclusivement active dans le domaine de la gestion collective.

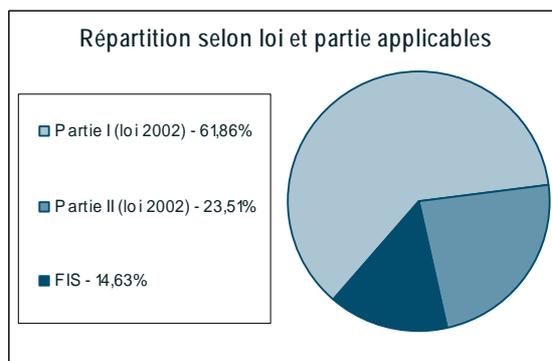
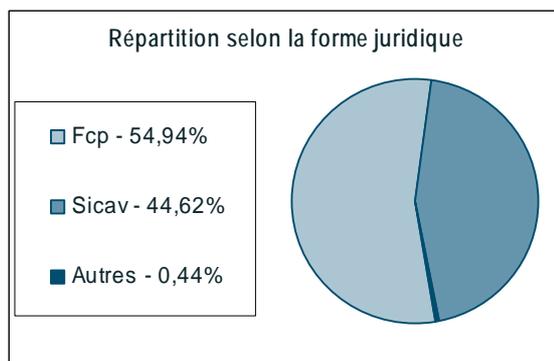
Suite à cet agrément, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 177 au 13 novembre 2007.

STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 30 septembre 2007

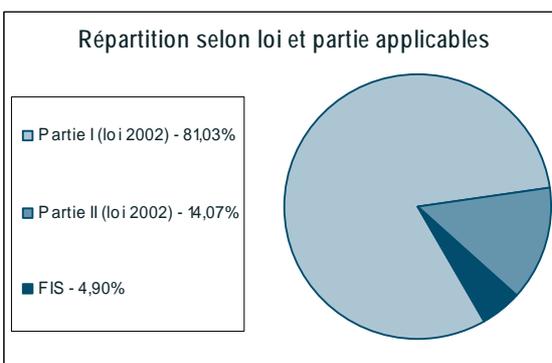
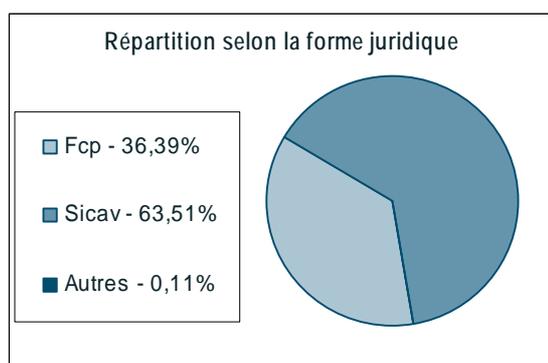
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	972	575	0	1 547
Partie II (loi 2002)	203	376	9	588
FIS	199	165	2	366
TOTAL	1 374	1 116	11	2 501

■ ACTIFS NETS DES OPC



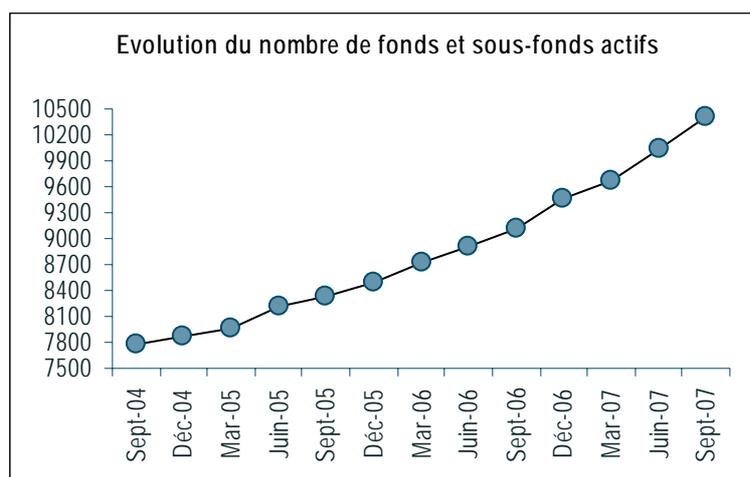
Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	576,781	1 091,697	0,000	1 668,478
Partie II (loi 2002)	109,552	178,099	2,167	289,818
FIS	62,917	37,895	0,036	100,848
TOTAL	749,250	1 307,691	2,203	2 059,144

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	390,547	19,0%
Suisse	368,565	17,9%
Allemagne	366,619	17,8%
Grande-Bretagne	224,541	10,9%
Italie	193,286	9,4%
Belgique	175,667	8,5%
France	144,282	7,0%
Pays-Bas	68,644	3,3%
Suède	30,779	1,5%
Japon	23,719	1,2%
Autres	72,495	3,5%
TOTAL	2 059,144	100 %

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	793,177
VM à revenu variable (**)	801,048
VM diversifiées (***)	235,703
Fund of funds	186,847
Liquidités	13,686
Immobilier	13,033
Futures, options, warrants	14,494
Divers (****)	1,156
TOTAL	2 059,144

(*) dont 249,140 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 3,073 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,402 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 0,999 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,293 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(****) dont 0,057 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

REGLEMENTATION NATIONALE

Circulaire CSSF 07/323 :

Modification de la circulaire CSSF 07/280 concernant les modalités d'application de la loi du 9 mai 2006 relative aux abus de marché

La circulaire CSSF 07/323 a pour objet de modifier la circulaire CSSF 07/280 suite notamment à la publication, le 12 juillet 2007, par le Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CERVM - CESR) d'une deuxième série d'orientations et d'informations de «niveau 3» pour la mise en œuvre de la Directive Abus de marché («Level 3 - second set of CESR guidance and information on the common operation of the Directive to the market» Réf. CESR/06-562b). Le document, publié en juillet 2007 et annexé à la circulaire CSSF 07/280 en tant qu'Annexe F, donne des précisions relatives (i) à la définition de l'«information privilégiée» ; (ii) aux «intérêts légitimes» en vertu desquels un émetteur peut différer la publication d'une information privilégiée ; (iii) aux informations sur les «ordres en attente» du client dans le contexte de la définition d'informations privilégiées ; et (iv) aux listes à établir par les émetteurs ou les personnes agissant en leur nom ou pour leur compte comprenant les personnes ayant accès régulièrement ou occasionnellement aux informations privilégiées (les listes d'initiés).

Il est par ailleurs clarifié dans la circulaire CSSF 07/323 que, pour les émetteurs qui ont demandé l'admission de leurs instruments financiers à la négociation sur un marché réglementé situé ou opérant au Luxembourg, et dont les instruments financiers sont également admis à la négociation sur un marché boursier situé ou opérant dans un pays autre que le Luxembourg, la CSSF accepte que les listes d'initiés à établir conformément à l'article 16 de la loi relative aux abus de marché puissent être établies dans la forme prévue, le cas échéant, par la réglementation applicable sur cet autre marché boursier à condition de comprendre les informations mentionnées aux paragraphes précédents.

Finalement, des modifications mineures sont apportées aux Annexes B et C de la circulaire CSSF 07/280. Une version coordonnée de la circulaire CSSF [07/280](#) a été publiée sur le site Internet de la CSSF (www.cssf.lu).

MARCHES D'ACTIFS FINANCIERS

Questions / Réponses : Le nouveau « régime prospectus » - Partie III

La troisième partie du document Questions/Réponses «FAQ prospectus» est publiée sur le site Internet de la CSSF. Il s'agit des questions/réponses n° 61 à n° 65. Les questions/réponses n°61 à 64 traitent respectivement des informations financières pour un SPV, des offres d'échange sur des valeurs mobilières admises à la négociation sur le marché Euro MTF, des programmes multi-émetteurs, et des informations financières à fournir dans le cadre d'une émission garantie par plusieurs sociétés appartenant à un même groupe (p.ex. High Yield Bond Issuers). Alors que ces quatre premières questions sont reprises du rapport annuel 2006 de la CSSF, la cinquième question/réponse (n°65) relative à la relation entre les dispositions de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés (la Loi FIS) et celles de la loi relative aux prospectus pour valeurs mobilières (la Loi Prospectus) est publiée pour la première fois.

En résumé, pour l'admission à la négociation sur un marché réglementé de parts d'un OPC/FIS, il y a deux cas de figure : (i) s'il s'agit d'un OPC/FIS fermé (au sens de la Loi Prospectus), il faut établir un prospectus à approuver par la CSSF sous la Loi Prospectus et dont le contenu est déterminé par le Règlement (CE) N° 809/2004 ; (ii) s'il s'agit d'un OPC/FIS ouvert (au sens de la Loi Prospectus), on peut utiliser le document d'émission OPC/FIS à approuver par la CSSF en vertu de la réglementation applicable aux OPC/FIS pour l'admission à la négociation. Dans les deux cas, l'établissement d'un seul document suffit ; il n'y a pas de contraintes légales pour établir un deuxième document.

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU 30 SEPTEMBRE 2007

Communiqué de presse du 16 octobre 2007

Sur base de chiffres provisoires au 30 septembre 2007¹, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 4.265 millions d'EUR. Ce chiffre représente une baisse de 13,4% par rapport au 30 septembre 2006, date à laquelle le résultat avant provisions s'élevait à 4.926 millions d'EUR.

Au cours du troisième trimestre 2007, le volume des activités d'intermédiation a persisté à un niveau élevé permettant aux banques de la place d'accroître leur marge d'intérêts à 3.723 millions d'EUR. Ce chiffre représente une hausse de 16,6% en comparaison annuelle. Au niveau des revenus de commissions, la hausse atteint 11%. Elle intervient dans un climat d'affaires marqué par des volumes d'activités qui restent élevés. En dépit de la forte progression des revenus d'intérêts et de commissions, le produit bancaire diminue de 4,7% par rapport à septembre 2006. Cette baisse est due à la forte variation des autres revenus nets qui diminuent de 1.181 millions d'EUR en comparaison annuelle. Rappelons qu'au troisième trimestre 2006, ces revenus avaient été inhabituellement élevés en raison de produits exceptionnels à caractère non récurrent réalisés par deux banques de la place. Si l'on fait abstraction de ces produits exceptionnels (904 mio d'EUR), la variation du produit bancaire sur un an atteint 546 millions d'EUR (+8%).

Du côté des dépenses, les frais généraux augmentent de 10,9%. L'augmentation concerne à la fois les frais de personnel et les autres frais d'exploitation. Il en résulte une diminution de 13,4% au niveau du résultat avant provisions. Abstraction faite des effets non récurrents liés aux plus-values susmentionnées, le résultat avant provisions s'inscrit en hausse de 6,1% par rapport à septembre 2006.

Les récentes tensions, observées sur les marchés financiers à la suite de la détérioration de certains segments du marché « subprime » aux Etats-Unis, n'ont eu que des effets assez limités sur les résultats des banques luxembourgeoises. Ce constat n'est pas étonnant au vu des activités prépondérantes exercées sur la place financière, qui sont le « private banking » et l'administration d'OPC. Les banques luxembourgeoises ne sont que peu engagées dans l'activité « investment banking » qui est particulièrement touchée par ces tensions. Néanmoins certaines banques ont dû procéder à des corrections de valeur sur leur portefeuille de titres.

¹ Les banques reprises dans l'échantillon représentent 98% du résultat avant provisions de l'exercice 2006.

COMMUNIQUES DE PRESSE

Ainsi, les résultats d'opérations financières, comptabilisés parmi les autres revenus nets, diminuent de 289 millions d'EUR par rapport au 30 septembre 2006. Ces résultats comprennent les corrections de valeur du portefeuille de négociation. Les corrections de valeur du portefeuille des immobilisations financières ne se reflètent pas dans le résultat avant provisions. Il peut cependant être relevé que les constitutions nettes de provisions augmentent d'un montant de 100 mio d'EUR en date du 30 septembre 2007 par rapport au 30 septembre 2006, de sorte que l'impact des tensions « subprime » peut également être qualifié de limité à ce niveau.

Postes en millions d'EUR	Septembre 2006	Septembre 2007	%	% (hors produits exceptionnels)
Marge d'intérêts ²	3.192	3.723	16,6%	16,6%
Revenus de commissions	2.677	2.970	11,0%	11,0%
Autres revenus nets	1.829	647	-64,6%	-30,0%
Produit bancaire	7.698	7.340	-4,7%	8,0%
Frais de personnel	1.517	1.682	10,9%	10,9%
Autres frais généraux	1.255	1.393	10,9%	10,9%
Frais généraux	2.772	3.074	10,9%	10,9%
Résultat avant provisions	4.926	4.265	-13,4%	6,1%

² Y compris dividendes perçus sur les filiales.

■ PUBLICATION DE L'ETUDE D'IMPACT 2006 DE LA PLACE FINANCIERE

Communiqué de presse du 24 octobre 2007

L'« Etude d'impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise », a été mise à jour sur base des chiffres 2006 et est disponible en français sur le site de la CSSF (http://www.cssf.lu/uploads/media/Etude_impact_2006.pdf).

L'étude 2006 a pour objectif d'analyser l'évolution de l'importance de l'industrie financière dans l'économie luxembourgeoise en retenant les quatre dimensions : les revenus, la valeur ajoutée, l'emploi et la contribution aux recettes fiscales de l'Etat.

L'étude prend en considération l'apport de l'ensemble des composantes de l'industrie financière : l'activité des banques, l'activité des assurances et des réassurances, l'activité des professionnels du secteur financier et l'activité des sociétés de gestion. Cette segmentation est complétée par l'étude séparée des activités OPC qui représentent une activité centrale au Luxembourg et en Europe, et des activités de Private Banking qui jouent un rôle important sur la place.

L'analyse s'appuie sur une approche par grandes masses et ne vise pas une précision absolue, mais tente d'appréhender non seulement l'impact direct sur l'économie des différents acteurs, mais aussi l'impact indirect.

AVERTISSEMENT

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) avertit le public des activités des sociétés de droit luxembourgeois suivantes :

PHBC Invest S.A., 134, rue Adolphe Fischer, Luxembourg

PHBC International S.A., 134, rue Adolphe Fischer, Luxembourg

Selon les informations dont dispose la CSSF, ces sociétés font apparemment appel public à l'épargne. La CSSF informe le public que les sociétés en question ne disposent pas de l'agrément nécessaire à la prestation de ces services au ou à partir du Luxembourg.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Retrait :

BPU Banca International S.A.

Fusion avec UBI Banca International S.A. le 1^{er} octobre 2007.

Changements d'adresse :

BHF Bank International et BHF BANK AG, Niederlassung Luxemburg

534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

B.P. 258, L-2012 Luxembourg

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouveaux établissements :

AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Domiciliataire de sociétés

Début des activités le 12 octobre 2007.

HSH FINANCIAL MARKETS ADVISORY

4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Conseiller en investissement

Début des activités le 1^{er} novembre 2007.

TULLETT PREBON (EUROPE) LTD, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg

2, rue Henri Schnadt, Zone d'activités Cloche d'Or, L-2530 Luxembourg

Succursale ayant le statut de courtier en instruments financiers.

Début des activités le 1^{er} novembre 2007.

LISTES OFFICIELLES

Retrait :

TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A.

Retrait le 31 octobre 2007.

Changement de dénomination :

FOYER PATRIMONIUM & ASSOCIATES S.A. est devenu

FOYER PATRIMONIUM S.A.

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelle société :

STARCAPITAL S.A.

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

■ LISTE DES SICAR

Nouvelles sociétés :

HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR

12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg

STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Changements de dénomination :

DU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR est devenu

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR

MG PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.à R.L., SICAR est devenu

GOODMAN PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.à R.L., SICAR

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Nouvel organisme :

ALCEDA STAR S.A.

4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de septembre 2007 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Inscriptions

1) OPC partie I :

- BN & PARTNER PLATINUM FUND; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- CONVERTIBLE-INVEST; 308, route d'Esch; L-1471 Luxembourg
- EUROPA BONUS STRATEGIE OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- FT EMERGING ARABIA; 283, route d'Arlon; L-1150 Luxembourg
- GLOBAL PARTNERS; 11, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- GLOBAL STAR SELECT; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- GLOBAL TOP; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- H & A LUX YIELD NAVIGATOR; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- IFM EUROAKTIEN; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- IFM EURORENTEN; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- IFM ROHSTOFFWERTE; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- KOTAK FUNDS; 40, avenue Monterey; L-2163 Luxembourg
- LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 2; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- MONEY FIRST; 16, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- PANDA LUX SICAV; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- PIONEER ABSOLUTE RETURN EQUITY; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- WEGELIN (LUX) FUNDS SICAV; 31, Z.A. Bourmicht; L-8070 Bertrange
- ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV; 12, rue Eugène Ruppert; L-2453 Luxembourg

2) OPC partie II :

- COMINVEST FLEXIBLE PORTFOLIO; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL FUNDS; 6, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- GSC EUROPEAN CREDIT FUND; 5, allée Scheffer; L-2520 Luxembourg
- IVV SPARKASSE HEILBRONN; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- MEAG GLOBALREAL LUX; 6, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- NORDEA MULTI LABEL; 562, rue de Neudorf; L-2220 Luxembourg

3) FIS :

- AQUINTA; 283, route d'Arlon; L-1150 Luxembourg
- ASTRA SICAV - SIF; 19, rue Eugène Ruppert; L-2453 Luxembourg
- BAA OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- BERENBERG CASH RENDITE PLUS; 23, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- BLACKROCK AGRICULTURE FUND; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- BLACKROCK AGRICULTURE FUND-MASTER FUND; 33, rue de Gasperich; L-5826 Howald-Hesperange
- CORPORATE SPECIAL; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DEKA IMMOBILIEN REPE; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DWS MEDICAL INNOVATION FUND SIF; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- FCOMI - L GLOBAL CAPITAL; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- FCOMI - L RMA CAPITAL; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- FEVO ALTERNATIVE EQUITY SICAV - FIS; 2, rue Heinrich Heine; L-1720 Luxembourg
- FIDELITY INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND; place de l'Etoile; L-1479 Luxembourg
- FLAGSHIP; 12, rue Eugène Ruppert; L-2453 Luxembourg
- FORTIS FLEXI III; 14, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- GMT GLOBAL MULTI-STRATEGY FUND OF FUNDS; 20, boulevard Emmanuel Servais; L-2535 Luxembourg
- HENDERSON ASIA-PACIFIC INDIRECT PROPERTY FUND; 4a, rue Henri Schnadt; L-2530 Luxembourg
- IPC-WMAXX; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- METEOR INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- NAIS FUND OF FUNDS; 12, rue Eugène Ruppert; L-2453 Luxembourg
- NEW TRENDS FCP-FIS; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- OASIS FUND, S.C.A., SICAV-FIS; 20, boulevard Emmanuel Servais; L-2535 Luxembourg
- OROX CAPITAL INVESTMENT; 20, boulevard Emmanuel Servais; L-2535 Luxembourg
- PAM FUNDS S.A., SICAV-SIF; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- PRIVATE EQUITY PLUS OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- PROSPERA SENECTUTE FUND SICAV - SIF; 291, route d'Arlon; L-1150 Luxembourg
- TROPHY INVESTMENTS SIF; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- VIREOS INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- WAI S.C.A., SICAV-FIS; 2, place Dargent; L-1413 Luxembourg

Retraits

1) OPC partie I :

- ALLIANZ-DIT GARANTIEFONDS KLASSIK 95 (II); 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- AXIS CAPITAL; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- COMINVEST WORLD INVEST 9/2007; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- H & A LUX OPTIRENT; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- PANALPINA SICAV; 4, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- PRIVATE BANKING RENT 1; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- SEB GARANT@; 6A, Circuit de la Foire Internationale; L-1347 Luxembourg
- TRANSPACIFIC FUND SICAV; 46, avenue J.F. Kennedy; L-1855 Luxembourg
- URBASA SICAV; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- WEISENHORN AMERIKA; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg

2) OPC partie II :

- OLYMPIA HEDGE SERIES; 16, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- UNICO AI; 308, route d'Esch; L-1471 Luxembourg

PLACE FINANCIÈRE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **157** (31 octobre 2007)

Somme de bilans : **EUR 906,892 milliards** (30 septembre 2007)

Résultat avant provisions : **EUR 4,276 milliards** (30 septembre 2007)

Emploi : **25 739 personnes** (30 septembre 2007)

Nombre d'OPC : **2 616** (13 novembre 2007)

Patrimoine global : **EUR 2 059,144 milliards** (30 septembre 2007)

Nombre de SICAR : **159** (13 novembre 2007)

Nombre de fonds de pension : **14** (31 octobre 2007)

Nombre de sociétés de gestion : **177** (13 novembre 2007)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 258 personnes** (30 septembre 2007)

Nombre de PSF : **217** (31 octobre 2007)

Somme de bilans : **EUR 106,942 milliards** (30 septembre 2007)

Résultat net provisoire : **EUR 532,66 millions** (30 septembre 2007)

Emploi : **11 783 personnes** (30 septembre 2007)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **16** (13 novembre 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **36 749 personnes** (31 décembre 2006)

Emploi total dans les établissements surveillés : **37 647 personnes** (31 mars 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **38 342 personnes** (30 juin 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **39 780 personnes** (30 septembre 2007)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu